



École du Sas
500, boul. Dollard, Outremont (Québec) H2V 3G2
13280, rue Huntington, Pierrefonds (Québec) H8Z 1G2
Téléphone : (514) 748- 4659 Courriel : sas@csmc.qc.ca

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Sas,
tenue le mardi 6 décembre 2022 à 19h00.

Son présent :
Madame Pamella Cheaib (directrice)
Madame Lucie Chamberland (parent)
Madame Geneviève Richard (parent)
Madame Audrey Boddington (parent)
Madame Dominique Monet (enseignante)
Monsieur Mustapha Boussoukaya (enseignant)
Madame Hélène Lepitre (secrétaire d'école)

Absents :
Madame Christelle Onomo Lopes (parent)
Sabrina Dargy (psychoéducatrice)

1. Vérification du quorum

- Le quorum est atteint.

2. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

- La séance s'ouvre à 19h05.
- Mot de bienvenue de madame Cheaib.

3. Adoption de l'ordre du jour

- Mme Cheaib présente l'ordre du jour.

Geneviève Richard propose l'adoption de l'ordre du jour et Lucie Chamberland appuie.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2022

Madame Pamella mentionne que le questionnaire santé-bien être est le même que celui du PEVR. Les élèves n'ont pas un autre questionnaire à passer.

Dominique Monet propose et Mustapha Boussoukaya seconde

5. Réddition de compte: Budget 2021-2022 et adoption du bilan

- Madame Cheaib nous explique le budget 2021-2022 et les différents fonds reliés à celui-ci.
- Le fond 1 : Ce sont pour les manuels scolaire, les cahiers d'exercice, frais de réception etc.



École du Sas

500, boul. Dollard, Outremont (Québec) H2V 3G2

13280, rue Huntington, Pierrefonds (Québec) H8Z 1G2

Téléphone : (514) 748- 4659 Courriel : sas@csmc.qc.ca

- Le fond 2 : Entretien et bien. Ce sont pour le matériel informatique (renouvellement). On ne met aucun frais pour l'entretien des biens informatique. C'est une enveloppe qui est difficile à dépenser.
- Le fond 4 : Services complémentaires. Ce fond sert pour payer le salaire des TES, le service pédagogique particulier (école inspirante, sortie scolaire etc.) Le Pré-Dep a 2500\$ par élève. Le 2500\$ peut servir pour des sorties sur le monde du travail et pour aller explorer les métiers de DEP et plus.
- Le fond 5 : Il sert à payer le salaire des employés autres que TES (concierge, direction, secrétaire etc.)
- Le fond 6 : Il sert à payer pour une pièce de théâtre durant l'année scolaire.
- Le fond 7 : Il sert à payer une partie du salaire de la surveillante d'élèves à Outremont et la musicothérapeute.
- Le fond 8 : C'est une enveloppe d'argent protégé. Par exemple, les levées de fonds on peut les déplacer d'année en année comme ça on ne perd pas l'argent amassé par les élèves.

Dominique Monet propose et Mme Audrey Boddington seconde

6. Formation obligatoire nouveaux membres

- Mme Cheaib rappelle que la formation pour les nouveaux membres est obligatoire. Mme Geneviève précise que les capsules ne sont pas plus longues que 5 minutes chacune.

7. Date de la prochaine rencontre

- Le 16 janvier 2023. Toutes les dates ont été décidé.
Hélène Lepitre propose Mustapaha Boussoukaya seconde.

8. Correspondance

- Aucune correspondance

9. Sorties éducatives/activités étudiantes

- Le 21 décembre 2022 sera la fête de Noël à Outremont et le 23 décembre pour Pierrefonds.

9. Varia

Aucun

10. Levée de la séance

- La séance est levée à 20h09



École du Sas

500, boul. Dollard, Outremont (Québec) H2V 3G2

13280, rue Huntington, Pierrefonds (Québec) H8Z 1G2

Téléphone : (514) 748- 4659 Courriel : sas@csmc.qc.ca

Pamella Cheaib
Directrice

Geneviève Richard
Présidente du conseil